

Vous souhaitez bénéficier du service de Transport Solidaire ?

1 Je m'inscris auprès de la Mairie de Sevelinges

Téléphone 04 74 89 77 09

contact@mairiesevelinges.fr

Vous pouvez vous inscrire :

- aux heures d'ouverture de la Mairie
- ou à votre domicile sur demande, un bénévole se chargera des formalités

2 Je complète, je signe le dossier et je fournis les documents demandés

3 Je rapporte le dossier à la mairie de Sevelinges

Votre inscription est maintenant validée. Il ne vous reste plus qu'à appeler le service de bénévoles à chaque fois que vous le souhaitez au numéro d'appel unique :

07 60 41 77 57

Ayez le réflexe solidaire !

- ▶ appelez-nous pour faciliter vos déplacements
- ▶ parlez-en autour de vous
- ▶ rejoignez notre équipe de chauffeurs

Vous voulez être chauffeur bénévole ?

Vous pouvez prendre contact
avec le référent de la
commune de
Sevelinges
en téléphonant au

06 73 63 73 24

TRANSPORT SOLIDAIRE
CHARLIEU-BELMONT ET ENVIRONS
ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Siège social : 12 rue Jean Morel
42190 CHARLIEU

Téléphone (Président) : 06 36 58 20 76
Contact : transport.solidaire.charlieu@gmail.com



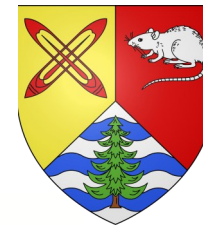
Nos partenaires



Crédit Mutuel



Sevelinges



Vous ne disposez pas de moyen de déplacement ?

À Sevelinges, on roule pour vous !

Renseignements et inscriptions

07 60 41 77 57

Service de Transport Solidaire à la demande à Sevelinges : comment ça marche ?

L'association

Transport solidaire Charlieu-Belmont et environs est une association loi 1901 créée en 2023 qui propose un service de transport assuré par des bénévoles.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes sans moyen de locomotion, adhérentes à l'association, quels que soient leur âge et leur régime de protection sociale.

Pour quoi ?

Pour accompagner les personnes dans des déplacements occasionnels, hors dimanches et jours fériés : visites de convivialité, achat de médicaments, démarches administratives et sociales, visites médicales, faire des courses, aller chez le coiffeur,...

Sont exclus les transports pris en charge par l'assurance maladie

Quelle participation ?

- L'adhésion annuelle de 5 € à l'association
- Une participation aux frais de déplacement du bénévole.

Besoin d'un transport ?

Après avoir adhéré,
Contactez-nous au
07 60 41 77 57

en précisant votre demande (*motif du déplacement, lieu, date et heures souhaités*)

Un conducteur vous rappellera pour vous préciser les conditions du transport

Au moment du départ, le conducteur établira un bordereau de déplacement et encaissera le montant de la prestation (2€ + 0,32€/km avec un minimum de 4€)

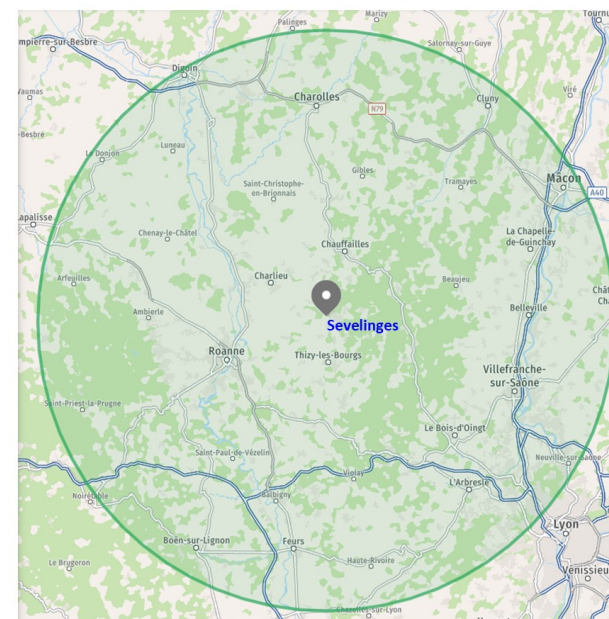


Les demandes doivent être faites au minimum

48 heures à l'avance

Où ?

Sur tout le territoire de la commune de Sevelinges, dans les villes proches et dans un rayon géographique limité à 50 km, sous réserve de l'accord du chauffeur bénévole.



TRANSPORT SOLIDAIRE

L'association exerce son activité dans le cadre réglementaire du Transport d'Utilité Sociale (TUS) dont les conditions sont régies par le décret n°2019-850 du 20 août 2019 codifié aux articles R.3133-1 à 5 du code des transports .

Elle est reconnue d'intérêt général depuis le 14 mai 2024

